

DIALOGUE SOCIAL

TECHNIQUES DE NÉGOCIATION POUR UNE NÉGOCIATION COLLECTIVE EFFECTIVE

27 – 31 MAI 2024 TURIN, ITALIE

Note divisormation







La promotion de la négociation collective est essentielle afin d'obtenir des relations professionnelles productives, équitables et stables. Bien qu'un cadre législatif adapté et d'autres mesures soient nécessaires, l'efficacité de la négociation collective est souvent mise à mal par un manque de capacités de négociation de la part des partenaires sociaux. Souvent ces derniers adoptent des pratiques de négociation qui ne permettent pas d'obtenir des résultats satisfaisants. On constate fréquemment qu'ils adoptent un style de négociation basé sur la confrontation qui nuit à la confiance nécessaire à de bonnes relations professionnelles.

La Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical de 1948 (N°87) et la Convention sur le droit d'organisation et de négociation collective de 1949 (N°98) posent les bases de relations professionnelles démocratiques et stables. L'importance de la promotion de la négociation collective est consacrée par la convention sur la négociation collective (N°154) et la recommandation qui l'accompagne (N°163). Les capacités, connaissances et techniques des représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs sont essentielles pour la prévention des conflits de travail et pour atteindre des résultats et des accords qui satisfont les besoins de chaque partie. Les techniques de négociation ne relèvent pas du bon sens. Elles s'acquièrent à travers une combinaison de formation et d'expérience.

Ce cours du CIF/OIT sur les techniques de négociation fournit une connaissance approfondie et pratique des techniques et capacités de négociation. Il a pour objectif d'améliorer la capacité des participants à négocier des conventions collectives et par conséquent, d'atteindre des résultats satisfaisants pour leurs organisations et les membres qu'ils représentent à la table de négociation-.

OBJECTIFS

Ce cours a pour objectif de développer la capacité et la connaissance des participants en matière de gestion et résolution des conflits et de techniques de négociation. Une importance particulière est donnée à la façon dont les parties peuvent passer d'un style de négociation positionnelle à un style de négociation qui permet aux parties d'obtenir des gains mutuels et qui renforce leurs relations.

GROUPES CIBLE

Le cours s'adresse à toute personne impliquée, directement ou indirectement dans des négociations collectives, que ce soit au niveau de l'entreprise, d'un secteur/branche d'activités ou au niveau national.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

PRATIQUES MÉTHODOLOGIQUES INNOVANTES

Apprenez à mieux négocier à travers de nouvelles méthodes interactives de formation

DIVERSITÉ

Apprenez et partagez avec des représentants des travailleurs et des employeurs du monde entier

PERSONNES RESSOURCES

Une combinaison unique d'experts du CIFOIT et de l'INTEFP

DURÉE

5 jours. Le cours commence le lundi à 09 heures et finit le vendredi à 12.00. Les participants doivent donc organiser leurs transports en conséquence.

MÉTHODOLOGIE

Le contenu du cours a été conçu de manière à pouvoir être transposé par les participants dans leur réalité. Des outils et des méthodes pédagogiques appropriés seront utilisés à cet effet conformément à l'approche de l'apprentissage du Centre de Turin. A cet effet la formation sera axée sur les apprenants et sera basée sur l'expérience et l'apprentissage. Le partage et la création de connaissances seront favorisés et une grande partie des discussions et analyses auront lieu lors de travaux de groupes.

LANGUES

La langue du cours est le français.

PERSONNES RESSOURCES

Ce cours est une coopération entre le CIFOIT et l'institut National du travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. L'INTEFP, est un établissement public français placé sous la tutelle du ministre chargé du travail. En plus de la formation des agents du ministère du travail, il a été chargé de développer les formations communes au dialogue social, formations qui regroupent des représentants des employeurs et des salariés. Il a pour cela développé des outils pédagogiques spécifiques et anime un réseau d'organismes de formation aptes à mettre en œuvre ces formations Une équipe dédiée a été créée, ainsi qu'une marque, Format Dialogue, et un site. Il s'agit de sensibiliser et d'emmener tous les acteurs vers de nouvelles pratiques de relations sociales et de négociation collective.

Le cours sera assuré par les agents et personnes ressources des deux organisations en utilisant les matériaux de formation qu'elles ont développées ces dernières années et en mettant à profit l'expérience générée dans l'accompagnement des employeurs et travailleurs dans des contextes variés.

COMMENT S'INSCRIRE

Vous pouvez trouver le formulaire au lien : https://oarf2.itcilo.org/STF/A9017134/fr et soumettre votre candidature avant le **5 mai 2024**.

COÛTS DE PARTICIPATION

Les coûts de participation, ne comprenant pas les frais de transport aérien international et transferts de/à l'aéroport, s'élèvent à **2,245 EUR** payables à l'avance.

Cette somme couvre les droits d'inscription, l'utilisation des infrastructures de formation et des services de soutien, le matériel de formation, le logement et la pension complète au campus du Centre de formation. Une assurance est prévue pour les soins médicaux d'urgence.

CANDIDATURES

Les candidats doivent compléter le formulaire de candidature en ligne au plus tard le 05 mai 2024 avec une lettre de nomination officielle de la part de leur institution de parrainage précisant la façon dont les frais de participation et de voyage seront couverts. Le formulaire se trouve à l'adresse suivante: https://oarf2.itcilo.org/STF/A9017134/fr

Veuillez noter que si vous nécessitez un visa Schengen le temps moyen requis est d'au moins trois semaines.

En tant qu'organisation dévouée aux droits humains fondamentaux et à la justice sociale, l'OIT endosse un rôle de premier plan dans les efforts de promotion et de réalisation de l'égalité des genres. Conformément à cet objectif, les femmes sont particulièrement les bienvenues.

DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT

Programme de Protection sociale, gouvernance et tripartisme (SPGT) Viale Maestri del Lavoro, 10 10127 Turin, Italie

spgt@itcilo.org www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE: A9017134